



# **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE DE HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE**

**Avenant financier N°2**

**Année 2022**



# Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté

## Avenant financier N°2

Année 2022

Entre

**Haute Corrèze Communauté**

représentée par Pierre Chevalier, ci-après désigné par « la collectivité »

et

**L'État**

représenté par Yann Le-Brun, sous-préfet d'Ussel  
ci-après désigné par « l'Etat »

Il est convenu ce qu'il suit

### Préambule

Le présent avenant financier liste les fiches actions à engager pour l'année 2022 et modifie celles annexées à la convention CRTE signée le 2 juillet 2021.

Vu le Contrat territorial de relance et de transition écologique pour le territoire de Haute Corrèze Communauté signé le 2 juillet 2021

Les parties prenantes conviennent :

**Article 1 :**

Le présent avenant a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du CRTE pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2022.

**Article 2 :**

Les actions qui seront engagées en 2022 sont listées en annexe du présent avenant. Elles seront présentées sous la forme d'une fiche-action et font l'objet d'un tableau récapitulatif.

**Article 3 :**

Le présent avenant est signé pour l'année 2022 correspondant à l'année budgétaire. Les actions inscrites devront être engagées dans un délai de 2 ans à compter de la notification de l'arrêté de subvention.

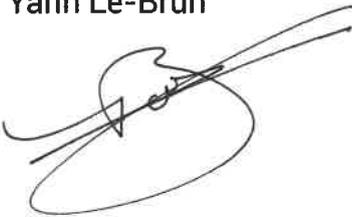
**Article 4 :**

Les autres dispositions du CRTE demeurent inchangées.

Fait à : Ussel le 14 avril 2022

Le sous-préfet d'Ussel

Yann Le-Brun



Le président de la communauté de  
communes Haute Corrèze Communauté  
Pierre Chevalier



# SOMMAIRE

- I. Avenant N°2
- II. Etat récapitulatif des actions engagées
- III. Fiches Actions – Projets sollicités en 2022
  1. Aménagements Voie Verte à Bort-les-Orgues – Tranche 1 – Haute-Corrèze Communauté
  2. Portail de territoire : Attractivité – Tranche 2 - – Haute-Corrèze Communauté
  3. Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène – Haute-Corrèze Communauté
  4. Travaux d'aménagement Micro-Folie – Commune d'Ussel
- IV. Fiches – Projets en maturation
  1. Rénovation de la Médiathèque – Haute-Corrèze Communauté
  2. Aménagement Voie Verte Ussel-La Courtine - Haute-Corrèze Communauté
  3. Aménagement des extérieurs de la micro-crèche à Sornac - Haute-Corrèze Communauté
- V. Programmations (Corrèze et Creuse) financières de l'Etat, en 2021, en lien avec le CRTE – Territoire Haute-Corrèze Communauté
  1. DETR RT
  2. DSIL RT
  3. DSIL



CRTE - HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE

Porteur de projet	Projet - description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE 2022	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJETS SOLICITES - 2022</b>								
Haute-Corrèze Communauté	Aménagements Voie Verte à Bort-les Orgues - tranche 1	Territoire de la communauté de communes (71 communes)	2022 - 2026	Mobilité	646 000 €	Mobilité	104 800 €	* Département 19 : 106 000€ * Région : 142 040€
Haute-Corrèze Communauté	Portail territoire : attractivité - tranche 2	Territoire de la communauté de communes (71 communes)	2022 - 2023	Attractivité et cohésion	130 000 €	Attractivité et cohésion	14 000 €	* Etat DETR 2022 : 40 000€ * GIP Massif Central : 50 000€
Haute-Corrèze Communauté	Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène	Territoire de la communauté de communes (71 communes)	2022	Economique et environnemental	60 000 €	Transition écologique	24 500 €	* Hypothèse 2 véhicules
Commune d'Ussel	Travaux d'aménagement Micro-Folie	Ussel (19)	2022	Attractivité et économique	167 000 €	Attractivité et économique	16 700 €	* Etat DETR = 66 800€ * Etat DSIL = 24 088,10€ * Département 19 = 26 001,90€
<b>TOTAL</b>								
							160 000 €	

Porteur de projet	Projet - description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide sollicitée CRTE	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJET EN MATURATION - 2023</b>								
Haute-Corrèze Communauté	Rénovation de la médiathèque	Ussel (19)	2023 - 2025	Cohésion territoriale et rénovation énergétique		Cohésion territoriale et rénovation énergétique		* Département 19 = 75 000€ * Région - Phase 1 et 2 = 486 643€ * Etat DSIL RT = 316 632€ * Etat DGD = 385 200€
Haute-Corrèze Communauté	Aménagement Voie Verte Ussel - La Courtine	Territoire de la communauté de communes (71 communes)	2023 - 2026	Mobilité		Mobilité		* Région = 680 000€
Haute-Corrèze Communauté	Aménagement des extérieurs de la micro-crèche à Sornac	Sornac (19)	2023	Social, économique et environnemental		Social, économique et environnemental		
<b>TOTAL</b>								

Porteur de projet	Projet - description	Localisation	Délai de démarrage et calendrier de réalisation	Impacts du projet (social, économique, environnemental)	Coût prévisionnel du projet H.T.	Axe et mesure du plan de relance	Aide validée CRTE 2021	Date d'attribution (arrêté)	Subventions déjà sollicitées
<b>PROJETS APPROUVES - 2021</b>									
Haute-Corrèze Communauté	Extension de l'éco goif - 3ème tranche	Neuvic (19)	2021 - 2022	Touristique, économique et environnemental	360 000 €	Compétitivité, transition écologique	57 722 €	07/12/2021	* FEADER = 140 000€ * Département 19 = 90 000€
Haute-Corrèze Communauté	Achats de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène	Territoire de la communauté de communes (71 communes)	2021 - 2022	Economique et environnemental	60 000 €	Transition écologique	24 500 €	07/12/2021	
Haute-Corrèze Communauté	Portail de territoire : fonctionnalités - tranche 1	Territoire de la communauté de communes (71 communes)	2022	Attractivité et cohésion	105 000 €	Attractivité et cohésion	30 000 €	07/12/2021	* France Relance = 51 104,62€
Haute-Corrèze Communauté	Construction d'un local technique assurant son autoconsommation électrique	Ussel (19)	2021	Environnemental	91 667 €	Transition écologique	20 000 €	07/12/2021	* Etat DETR = 20 763,96€ * Département 19 = 15 000€
<b>TOTAL</b>									
							132 222 €		



FICHE ACTION				
Nom du projet :		Aménagements Voie Verte à Bort-les-Orgues - Tranche 1		
Maître d'ouvrage (porteur du projet)				
Haute-Corrèze Communauté				
Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:				
<b>Territoire actif</b>				
Innovation, créativité et recherche		Non		<b>67%</b>
Culture et identité collective		Oui		
Développement économique		Oui		
<b>Territoire préservé</b>				
Biodiversité et services écosystémiques		Non		<b>50%</b>
Paysages et milieux naturels		Oui		
<b>Territoire responsable</b>				
Infrastructures et réseaux		Oui		<b>67%</b>
Urbanisme		Non		
Mobilités		Oui		
<b>Territoire vivant</b>				
Gouvernance, responsabilisation et engagement		Non		<b>83%</b>
Education et renforcement des compétences, formation		Oui		
Santé et soins		Oui		
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité		Oui		
Cadre de vie et environnement professionnel		Oui		
Sûreté et sécurité		Oui		
Impacts sur les défis du projet de territoire				
Attractivité		Oui		<b>83%</b>
Préservation et amélioration de l'environnement		Non		
Résilience		Oui		
Utilisation responsable des ressources		Oui		
Cohésion sociale		Oui		
Bien-être		Oui		
Niveau de priorité				
Très faible/ Faible		Moyenne	Forte	Très forte
Statut du projet				
A valider		Validé	Engagé	
Equipe projet				
<b>Comité de pilotage</b> : se réunit sur trois temps (lancement - point d'étape à mi-réalisation-réception). Les membres sont informés des travaux du Cotech.				
<b>Comité technique</b> (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'aux réunions de rendu partiel d'étude et de chantier.				
<b>Entité</b>	<b>Qui</b>	<b>A quel titre</b>		
HCC - Pôle sports Nature	Gilbert Salat	Chef de projet sports nature		
HCC - Personne référente	Michel Pesteil	Vice-président en charge des sports loisirs		
HCC - bureau	Vice-Présidents	Compétences finances, mobilité, patrimoine, santé, infrastructures communautaires, économie touristique, santé		
HCC - Chef de Services loisirs, santé et solidarité	Vincent Bec	Autorité du chef de projet		
HCC - Assistant chef de projet	Guillaume Bellessort	Chef de service technique		
Association des Chemins de fer de la Haute Auvergne	A désigner	Exploitant du Gentiane Express		
Commune de Bort-les-Orgues	Eric Ziolo ou son représentant	Initiateur du projet Maire de la commune concernée avec traversée de voie communale Président du conseil de surveillance de l'hôpital		
Communauté de Communes Sumène-Artense	A désigner	Continuité d'aménagement du projet		

<b>Personnes ressources : sont consultées autant que nécessaires + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu).</b>			
<b>Entité</b>	<b>Qui</b>	<b>A quel titre</b>	
HCC - chef de projet patrimoine	Marion Barreau	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu	
Conseil Départemental de la Corrèze	A désigner	Traversée de la route de Champs sur Tarentaine + propriétaire de l'aire de départ	
HCC Direction communication	Sandrine Di Fruscia	Communication autour du projet	
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés	
HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement	
HCC -Direction Qualité, Prospective et Evaluation	Cindy Prieto	Evaluation des politiques publiques	
Conseil en stratégie	M. Philippe Marcou	Responsable ANCT de la Corrèze	
<b>Personnes à informer : sont tenues informées des travaux des copil (envoi des compte-rendu)</b>			
<b>Entité</b>	<b>Qui</b>	<b>A quel titre</b>	
HCC - Direction Proximité et citoyenneté	Mathilde Roux	Autorité du chef de projet Intervient à la demande du chef de service	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
SNCF Réseau	M. Marc Lerouge	Propriétaire de l'assise de la voie si pas d'acquisition	A titre de bonne relation avec le propriétaire
Communauté de Communes du Pays de Mauriac	M. Jean-Pierre Soulier	Président	A titre de logique d'aménagement de l'itinéraire
EPIDOR	Mme Justine Quetier	Chargé de mission V91	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
Sous-Préfecture Ussel	M. Yan Le Brun	Sous-préfet	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique
<b>Description générale et origines du projet</b>			
<p><b>Définition:</b> les voies vertes sont des voies réservées à la circulation non motorisée, destinées aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite. Elles sont souvent aménagées sur d'anciennes voies ferrées. Ces voies sont parfaites pour une excursion à vélo en famille, avec des enfants.</p>			
<p><b>Le potentiel HCC :</b> les premières réflexions, concrétisées notamment dès la fin des années 90 par une étude sur la portion Ussel-La Courtine, n'ont pas abouti pour les hypothèses suivantes : problème de coût, une étude pas assez aboutie et des opposants au déferrement des voies ferrées, un point de départ pas localisé sur la ville centre.</p> <p>4 anciennes lignes ont été identifiées comme potentiellement exploitables à l'échelle de la Haute-Corrèze :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ligne Ussel-La Courtine-Felletin ;</li> <li>- secteur de Merlines avec un axe sud en direction de Bort le long du Chavanon et un axe nord Merlines-Montluçon ;</li> <li>- Bort-Ydes-Mauriac sur la partie corrézienne de la ligne ;</li> <li>- ancienne voie du Tacot (remontée lors de la réunion HCC- St-Hilaire-St-Pantaléon).</li> </ul>			
<p>Le projet sur Bort porté par la nouvelle municipalité a donné envie aux élus de relancer les autres sections. L'appel à projet du conseil départemental de la Corrèze en fin d'année 2020 dans le cadre des contrats territoriaux a amené la collectivité à phaser le projet en deux temps afin de répondre aux capacités financières de la collectivité et élaborer un PPI:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement prioritaire du tronçon Bort-limite Cantal car portion plus courte et volonté des élus cantaliens de poursuivre leur projet jusqu'à Bort ;</li> <li>- réflexion sur l'aménagement des deux autres axes.</li> </ul>			
<p>L'ancienne voie du Tacot est un projet plus complexe car l'assise de la voie n'existe plus en tant que tel. Les archives de l'ancien syndicat sont en cours de récupération. L'ancien viaduc des Rochers Noirs en lien avec le projet soursacois de valorisation du matériel est à prendre en compte également.</p>			
<p><b>La voie autour de Bort:</b> la voie est une portion de l'ancienne ligne Aurillac-Paris interrompue par la construction du barrage. Bort était un carrefour : la portion à aménager est constituée sur la totalité du parcours d'une double voie avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une voie de l'ancienne ligne Bort-Riom-es-Montagnes : circulation d'un train touristique jusqu'en 2009 (actuellement utilisée par l'association qui gère ce train pour un volet « stockage-maintenance » de matériel roulant), voie qui ne sera pas défermée ;</li> <li>- une voie de l'ancienne ligne Bort-Aurillac à défermer : projet d'une voie verte partiellement réalisée jusqu'à Mauriac puis exploitation d'un vélorail plus au sud.</li> </ul>			
<p><b>Etat des lieux:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracé de 38 km dont 3,5 km sur HCC ;</li> <li>- Une double voie sur toute la partie corrézienne avec une voie réservée au Gentiane Express ;</li> <li>- Proximité immédiate de l'hôpital/maison de repos de Bort (PMR) ;</li> <li>- une traversée de route passante Bort-Champs sur Tarentaine.</li> </ul>			
<p><b>Points d'intérêt :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une voie verte emblématique de par son historique, existante autour d'Ydes et en cours d'aménagement vers Mauriac ;</li> <li>- trois villes aux portes du projet : Bort-les-Orgues (2 700 h), Ydes (1 700 h) et Mauriac (3 600 h) qui feront de cet équipement un projet de proximité ;</li> <li>- trois points de service potentiels autour des trois gares de Bort, Ydes et Mauriac.</li> </ul>			
<p><b>Le projet vise donc à aménager une voie verte sur l'assise d'une ancienne voie ferrée reliant le centre ville de Bort à l'actuelle voie verte cantalienne avec des aménagements connexes de stationnement et point de service au départ (location de vélo, sanitaires...).</b></p>			

Objectif(s)			
Le but du projet est de créer une voie sécurisée utilisable par différents utilisateurs (piéton, cycliste, personnes à mobilité réduite) dans un but de pratique sportive sécurisée, de découverte du patrimoine (Orgues de Bort, Saut de la Saule) et de déplacement domicile-travail (présence sur la voie des usines Lapeyre à Ydes et La Tanneur à Bort).			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage			Oui
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Pole Sports Nature	Interne	pilotage du projet	Oui
Service des bâtiments	Interne	AMO	Oui
Service juridique	Interne	AMO	Oui
Communauté de communes Sumène-Artense	Externe	coordination aménagement itinéraire	Oui
SNCF Réseau	Externe	convention de gestion	Oui
Association des Chemins de Fer de Haute-Auvergne	Externe	coordination utilisateur double voie	Oui
Commune de Bort-les-Orgues	Externe	coordination point de départ + traversée de routes	Oui
Etat	Externe	appui technique et financier	Oui
Conseil Départemental	Externe	coordination traversée route	Oui
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Communauté de communes Sumène - Artense	Prolonger la piste existante jusqu'à Bort-les-Orgues		
SNCF Réseau	Valoriser une assise de voie		
Association des chemins de Fer de Hte-Auvergne	Valoriser ses activités par un flux touristique au niveau de Bort		
Commune de Bort-les-Orgues	Amener une clientèle touristique sur le centre-ville Revitaliser le quartier du point de départ Sécuriser les intersections de voie avec les routes dont elle est propriétaire		
Conseil Départemental de la Corrèze	Sécuriser les intersections de voie avec les routes dont il est propriétaire		
Haute-Corrèze Communauté	<p>Au regard des objectifs du développement durable, les retombées attendues du projet sur un champ plus large sont de différents ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>attractivité du territoire : développer le potentiel économique et patrimonial du territoire - intérêt général des citoyens et des investisseurs:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* compléter l'offre touristique de proximité ;</li> <li>* créer un pôle touristique autour du quartier de la gare de Bort avec le musée de la tannerie et en projet le « musée » des Chemins de Fer de la Haute-Auvergne, ainsi que les établissements de restauration ;</li> <li>* favoriser une découverte patrimoniale originale sur le secteur des gorges de la Dordogne et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ; à une échelle plus locale faciliter l'accès au Saut de la Saule et sauvegarder le patrimoine ferroviaire local.</li> </ul> </li> <li><i>niveau de quotation: élevé au regard des retours d'expérience de la communauté de communes de Sumène-Artense</i></li> <li>- <b>préservation et amélioration de l'environnement : réduction de la pollution</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* proposer une alternative au déplacement automobile (dans le cadre de la prise de compétence communautaire « mobilité »).</li> </ul> </li> <li><i>niveau de quotation: modéré au vu de la culture "automobile" du territoire</i></li> <li>- <b>cohésion sociale: accessibilité équitable aux services, proximité, dialogue non limité par les frontières administratives:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* structurer un projet à une échelle intercommunautaire pour amplifier les retombées des clientèles fréquentant la voie verte et à une échelle plus large développer une itinérance cyclable le long de la Dordogne.</li> </ul> </li> <li><i>niveau de quotation: modéré au regard de la longueur du tracé</i></li> <li>- <b>bien-être : amélioration du cadre de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* développer une offre sportive accessible à tous en lien avec le contrat local de santé et la proximité immédiate des EPAHD, ESAT, collège et lycée.</li> </ul> </li> <li><i>niveau de quotation: élevé au regard de la proximité immédiate des institutions sus-citées</i></li> </ul>		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
apporter une fréquentation au centre-ville et au quartier de la gare			
compter un équipement sportif supplémentaire			
réduire la circulation automobile en centre-ville			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
contrat de territoire régional			
contrat de cohésion territorial du département 19			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée			Oui

Calendrier prévisionnel (GANTT)

**2nd semestre 2021:** préparation de la convention d'occupation temporaire avec SNCF Réseau + choix politique d'un scénario d'aménagement + positionnement de l'ANCT sur le volet étude + inscription dans les statuts HCC

**2022:** phase d'étude et de préparation du marché + finalisation du plan de financement + passage de la convention

**2023:** réalisation des travaux

Budget prévisionnel et plan de financement

**FONCTIONNEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Entretien des bords de voies	10 000,00 €		- €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	- €
		En % du budget total	- €
		En euros	- €

**INVESTISSEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Etude technique de faisabilité globale du projet	36 000,00 €	Etat - CRTE (volet étude et travaux)	104 800,00 €
Frais d'aménagement de la voie	610 000,00 €	Département 19 - CTA (volet étude et travaux)	106 000,00 €
		Europe - FEADER (volet travaux)	158 960,00 €
		Région NA (volet travaux)	142 040,00 €
		EDF (volet étude)	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>646 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>516 800,00 €</b>
		Subventions demandées	516 800,00 €
		En % du budget total	80%
		En euros	516 800,00 €

Evaluation

Indicateurs d'impact	Objectifs à atteindre
fréquentation	20 000 passages/an
Indicateurs de réalisation	Objectifs à atteindre
kilométrage de voie aménagée	2,8 km

Plan de communication

Actions	Calendrier
A définir	

## FICHE ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme.

<b>Nom du projet :</b>				<b>Portail Territoire : Attractivité - Tranche 2</b>			
Maitre d'ouvrage (porteur du projet)		Haute-Corrèze Communauté					
Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:							
<b>Territoire actif</b>							
Innovation, créativité et recherche				Oui		<b>100%</b>	
Culture et identité collective				Oui			
Développement économique				Oui			
<b>Territoire préservé</b>							
Transition écologique et économie circulaire				Oui		<b>50%</b>	
Paysages et milieux naturels				Non			
<b>Territoire responsable</b>							
Infrastructures (y compris numérique) et réseaux				Oui		<b>33%</b>	
Urbanisme				Non			
Mobilités				Non			
<b>Territoire vivant</b>							
Gouvernance, responsabilisation et engagement				Oui		<b>50%</b>	
Education et renforcement des compétences, formation				Non			
Santé et soins				Non			
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité				Oui			
Cadre de vie et environnement professionnel				Oui			
Sûreté et sécurité				Non			
Impacts sur les défis du projet de territoire							
Attractivité				Oui		<b>83%</b>	
Préservation et amélioration de l'environnement				Oui			
Connaissance du territoire et anticipation des évolutions (résilience)				Oui			
Utilisation responsable des ressources				Non			
Cohésion sociale				Oui			
Bien-être				Oui			
Niveau de priorité							
Très faible/ Faible		Moyenne		Forte		Très forte	
Statut du projet							
A valider		Validé				Engagé	
		Date de validation:		15/04/2021		Date d'engagement:	
						15/06/2021	
Equipe projet							
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Rôle dans le projet</b>					
Ratelade	Vincent	Pilote					
Escurat	Célia	Co-pilote					
Millet	Stéphane	Chargé des données sur le volet attractivité					
Sallas	Marc-Antoine	Garant de l'articulation entre le Portail Territoire et le système d'information actuel / Conseiller en prévention					
Guyot	Nicolas	Garant de l'articulation entre le Portail Territoire et le système d'information actuel					
Lascout	Nadia	Assistante des directions					
Jérôme	Alexandre	Chargé de la création de la carte interactive					
Tromeur	Angélique	Chargé du marché public					
Grandpeyre	Marie-Noëlle	Conseillère sur la marque employeur HCC					
Canini	Margot	Chargée de la relation aux communes					
Bioud	Marie	Chargée du contenu rédactionnel du Portail / Accompagnement du pilote sur la globalité du projet					
Di Fruscia	Sandrine	Chargée du contenu rédactionnel du Portail / Accompagnement du pilote sur la globalité du projet					
Allicot	Emmanuel	Chargé des contenus visuels du Portail / Accompagnement du pilote sur la globalité du projet					
Prieto	Cindy	Conseillère en évaluation et sur la qualité de l'outil					
Mallet	Aurore	Finances					
Vesvre	Aurélie	Conseillère éco-exemplarité et représentante du CHSCT					

Instance(s) du projet			
Instance(s)		Membres	
COPIL restreint		Ratelade Vincent - Escurat Célia - Millet Stéphane - Guyot Nicolas	
Description générale et origines du projet			
<b>Portail territoire = outil répondant à trois besoins</b>  <i>Outil « commun » en proposant aux communes de créer leur nouveau site internet via le marché porté par Haute-Corrèze Communauté</i>  <i>Outil « vitrine » pour les enjeux d'attractivité via de l'image (photos/vidéos) et une carte interactive pour les futurs arrivants avec les informations nécessaires avant installation (immobilier, emploi, école...)</i>  <i>Outil « utile » via le développement des services numériques pour la population</i>			
Objectif(s)			
Créer un outil digital innovant pour l'attractivité du territoire, au service de l'institution, des communes et des habitants			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage		Oui	
Date de validation		15/04/2021	
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Élus communautaires et municipaux	Interne	Renforcer le lien commune et intercommunalité (relations, messages...)  Mutualisation pour la création du site internet de la commune  Gain en visibilité des communes	
Usagers	Externe	Faciliter, via la transformation numérique, les services aux publics et les démarches administratives	
Agents HCC	Interne	Aboutissement du projet	
Secrétaires de mairie	Interne	Développement du site internet	
Partenaires (OTC, PNR, Pays Haute-Corrèze Ventadour, Missions locales...)	Externe	Référencement portail territoire	
Assistance à maîtrise d'ouvrage	Externe	Aboutissement du projet	
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Élus communautaires et municipaux	Renforcer le lien commune et intercommunalité (relations, messages...)		
Usagers	Faciliter, via la transformation numérique, les services aux publics et les démarches administratives		
Élus communautaires et municipaux	Mutualisation pour la création du site internet de la commune		
Élus communautaires et municipaux	Gain en visibilité des communes		
<b>Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)</b>			
Attractivité du territoire Haute-Corrèze Communauté			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
GIP Massif Central - volet attractivité			
Dispositif France Relance - volet compétitivité			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (SANTÉ)			
AMO : juin à décembre 2021 Marché public : novembre 2021 à février 2022 Création du Portail Territoire : avril 2022 à octobre 2022 Création des sites des communes : avril 2022 à décembre 2023			

**Budget prévisionnel et plan de financement**

Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.

Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.

Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...).

Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,...) les valoriser. Les coûts doivent être en hors taxe.

**FONCTIONNEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	

**INVESTISSEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Création de la partie attractivité du Portail Territoire et des sites des communes adhérentes	130 000,00 €	GIP Massif Central	50 000,00 €
		DETR	40 000,00 €
		DSIL - CRTE	14 000,00 €
<b>TOTAL</b>	130 000,00 €	<b>TOTAL</b>	104 000,00 €
		Subventions demandées	104 000,00 €
		En % du budget total	80%
		En euros	104 000,00 €

**Evaluation**

Indicateurs d'impact	Objectifs à atteindre
Nombre de communes adhérentes	20
Indicateurs de réalisation	Objectifs à atteindre
Respect de l'enveloppe budgétaire	130 000,00 €

**Plan de communication**

Actions	Calendrier
Avant : Information interne pour expliquer le projet et annoncer le lancement Communication panel usagers	Avant
Informers de l'avancement du projet, des orientations prises et donner de la visibilité en terme de calendrier	Pendant
Communiquer sur la participation des usagers dans le projet Faire connaître le Portail Territoire	Après



<b>FICHE ACTION</b>			
Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme			
<b>Nom du projet :</b>	<b>Achat de véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes</b>		
<b>Maître d'ouvrage (porteur du projet) :</b>	HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE		
<b>Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:</b>			
<b>Territoire actif</b>			
Innovation, créativité et recherche		Oui	<b>33%</b>
Culture et identité collective		Non	
Développement économique		Non	
<b>Territoire préservé</b>			
Biodiversité et services écosystémiques		Oui	<b>100%</b>
Paysages et milieux naturels		Oui	
<b>Territoire responsable</b>			
Infrastructures et réseaux		Oui	<b>67%</b>
Urbanisme		Non	
Mobilités		Oui	
<b>Territoire vivant</b>			
Gouvernance, responsabilisation et engagement		Oui	<b>50%</b>
Education et renforcement des compétences, formation		Oui	
Santé et soins		Non	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité		Non	
Cadre de vie et environnement professionnel		Oui	
Sûreté et sécurité		Non	
<b>Impacts sur les défis du projet de territoire</b>			
Attractivité		Oui	<b>83%</b>
Préservation et amélioration de l'environnement		Oui	
Résilience		Oui	
Utilisation responsable des ressources		Oui	
Cohésion sociale		Non	
Bien-être		Oui	
<b>Niveau de priorité</b>			
Très faible/ Faible	Moyenne	<b>Forte</b>	Très forte
<b>Statut du projet</b>			
A valider	<b>Validé</b>	Engagé	
<b>Equipe projet</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Rôle dans le projet</b>	
GAILLAC	Elodie	Chef de projet	
TROMEUR	Angélique	Support mise en concurrence publiques	
RIBEYROLLES	François	Support financier	
<b>Description générale et origines du projet</b>			
<p>Acquisition de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène pour s'inscrire dans la logique de proximité du service public proposé par Haute-Corrèze Communauté à ses habitants, acteurs, élus et partenaires tout en restant dans une démarche de développement durable.</p> <p>L'achat de ces véhicules répond au besoin du service "aménagement de l'espace", créé au 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour mener à bien ses différentes actions et notamment l'animation des programmes de revitalisation du territoire et la mise en œuvre de la compétence mobilité, pour lesquelles un travail de terrain conséquent va être mené dans les prochains mois.</p> <p>Cette modernisation de la flotte de véhicules partagés de Haute-Corrèze Communauté s'inscrit également en continuité de la construction d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques alimentant des bornes de recharges électriques sur le parking du siège de Haute-Corrèze Communauté à Ussel. Par ces différentes actions, la Communauté de Communes souhaite s'engager pleinement dans la transition écologique et faire preuve d'exemplarité dans ce domaine.</p>			
<b>Objectif(s)</b>			
Diminuer le volume de carburants consommés par la flotte automobile			
Diminuer les coûts de fonctionnement de la flotte automobile			
Faire preuve d'exemplarité en matière de transition écologique			
<b>Validation des objectifs</b>			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage		Oui	

Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Interne	Mise en œuvre du projet	Oui
Direction Ressources	Interne	Accompagnement à la mise en œuvre du projet	Oui
Communes de Haute-Corrèze Communauté	Externe	Communication de l'action intercommunale	Oui
Habitants et acteurs du territoire	Externe	Visibilité de l'action intercommunale	Non
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
Communes de Haute-Corrèze Communauté	Proximité avec les services de Haute-Corrèze Communauté		
Habitants et acteurs du territoire	Proximité avec les services de Haute-Corrèze Communauté		
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Service de proximité efficace en s'inscrivant dans une démarche de développement durable Image positive de Haute-Corrèze Communauté		
Direction Ressources	Maîtrise des dépenses de fonctionnement		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Cohérence avec les objectifs du SCOT et du PLUi en matière de mobilités et de transition écologique			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (SARTD)			
Consultation : avril 2022 Notification : mai 2022			
Budget prévisionnel et plan de financement			
<i>Acquisition en pleine propriété des véhicules par Haute-Corrèze Communauté imputée sur le budget d'investissement de Haute-Corrèze Communauté, financée sur fonds propres et par les subventions de l'Etat (CRTE)</i>			
FONCTIONNEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	
INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Acquisition HT	60 000,00 €	Etat - CRTE	24 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 500,00 €</b>
		Subventions demandées	24 500,00 €
		En % du budget total	41%
		En euros	24 500,00 €
Evaluation			
Indicateurs d'impact		Objectifs à atteindre	
Consommation de carburants		Baisse	
Indicateurs de réalisation		Objectifs à atteindre	
Achat de véhicules		2 véhicules minimum	
Plan de communication			
Actions		Calendrier	
Communication institutionnelle (interne / externe)		Second semestre	
Communication auprès des partenaires financiers		Second semestre	

## FICHE ACTION

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme*

**Nom du projet :** Travaux d'aménagement Micro-Folie

**Maître d'ouvrage (porteur du projet) :** Ville d'Ussel

**Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:**

### Territoire actif

Innovation, créativité et recherche	Oui	<b>100%</b>
Culture et identité collective	Oui	
Développement économique	Oui	

### Territoire préservé

Biodiversité et services écosystémiques	Non	<b>0%</b>
Paysages et milieux naturels	Non	

### Territoire responsable

Infrastructures et réseaux	Oui	<b>67%</b>
Urbanisme	Oui	
Mobilités	Non	

### Territoire vivant

Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui	<b>67%</b>
Education et renforcement des compétences, formation	Oui	
Santé et soins	Non	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui	
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui	
Sûreté et sécurité	Non	

**Impacts sur les défis du projet de territoire**

Attractivité	Oui	<b>67%</b>
Préservation et amélioration de l'environnement	Non	
Résilience	Oui	
Utilisation responsable des ressources	Non	
Cohésion sociale	Oui	
Bien-être	Oui	

**Niveau de priorité**

Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	<b>Très forte</b>
---------------------	---------	-------	-------------------

**Statut du projet**

A valider	<b>Validé</b>	Engagé
-----------	---------------	--------

**Equipe projet**

Nom	Prénom	Rôle dans le projet	
DELGOVE	Valère	Directeur Général des Services	Assure le lien entre les élus et les techniciens concernant le suivi et l'avancement du projet
GAY	Isabelle	Responsable du pôle culturel et événementiel	Assure le suivi et l'avancement du projet
ROULLET AUDY	Jean Philippe	Directeur du Pôle Aménagement	Assure le suivi et l'avancement des travaux au sein du bâtiment
CHAUVIN	Maelig	Responsable du musée du Pays d'Ussel	Assure la gestion et l'animation du lieu
BOUTAUD	Ondine	Responsable du service développement territorial	Effectue le suivi de l'ORT
BARRALIER	Emma	Cheffe de projets PVD Ussel/La Courtine	Assure en partenariat avec la responsable du service développement territorial la partie gestion administrative et financière via l'ORT et le CRTE

**Description générale et origines du projet**

La Grange Bénédict est, depuis une quinzaine d'années, ouverte de façon ponctuelle au public pour l'accueil d'expositions portées par le pôle culturel de la ville ou dans le cadre de mise à disposition d'artistes locaux. Sa situation, en centre bourg, située sur la place de la République, face à la maison Ducale des Ventadours, représente un atout en terme d'attractivité pour le public, lors des visites de la ville. Ainsi, lorsqu'au deuxième semestre 2021, le Ministère de la Culture a lancé un appel à projets pour le déploiement des « Micro-folies en Nouvelle-Aquitaine » où la ville d'Ussel s'est portée candidate. En réponse à cela, La Micro-Folie sera installée dans la Grange Bénédict, un ERP polyvalent de 110 m2 servant occasionnellement de salle d'exposition, placé au cœur du centre-ville en revitalisation.

Le projet de la Micro-Folie s'articulera avec les projets du musée (Contrat local d'Education artistique et Culturelle), la résidence artistique accueillie au sein de l'atelier du musée du Pays d'Ussel ainsi qu'avec les projets éducatifs et artistiques menés par le service. En outre, des projets musicaux seront menés en lien avec l'Espace Jeunes, titulaire d'un label musical « Pink Panda ». Des projets en lien avec les publics scolaires et extra-scolaires seront particulièrement mis en avant, Ussel bénéficiant du label UNICEF « ville amie des enfants » et de nombreux contrats avec la C.A.F.

Pour mener à bien ce projet, des travaux seront prévus en 2022, en lien direct avec la restructuration de la place de la République. Le site bénéficie actuellement de la WIFI publique. Les travaux consistent en un aménagement complet de l'espace par :

- la mise en place d'un faux plafond isolant
- l'installation d'un système de chauffage pour utilisation du lieu toute l'année
- la création d'une seconde entrée publique pour augmenter la capacité d'accueil du lieu
- les travaux d'accessibilité du lieu (plateforme pour personnes à mobilité réduite)
- l'aménagement d'un bloc sanitaire
- l'installation des espaces dédiés à la Micro-Folie : espace scénique (estrade, éclairage et sonorisation), espace de travail pouvant intégrer à terme le Fab/Lab
- la création d'un local de rangement pour le petit matériel

En janvier 2022, une consultation a été lancée pour la rénovation de la Grange Bénédict. Les marchés de travaux ont été attribués à :

- 1 - Gros Oeuvre = Raia Michael
- 2 - Menuiseries ext / int - Serrurerie - MVF
- 3 - Plâtrerie peinture faux-plafonds = Chatti
- 4 - Electricité - incendie = Faurie Electricité
- 5 - Electricité courants forts et faibles - Chauffage = Magrit
- 6 - Flévateur PMR = Orna SAS

**Objectif(s)**

Ce projet de Micro-Folie a pour finalités de :

- mettre en avant le numérique
- favoriser l'accès à la culture des publics dits éloignés par l'intermédiaire de dispositifs culturels « hors les murs »
- réduire les inégalités en facilitant l'accessibilité physique et intellectuelle.

**Validation des objectifs**

Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage

Oui

**Les parties prenantes et partenaires**

Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Elus de la ville d'Ussel	Interne	Porter le projet de la Grange	Oui
Manager de commerce centre ville	Interne	Mettre en place des actions pour satisfaire le commerce local autour de la Grange	Non
Conseiller numérique	Interne	Proposer des actions numériques	Non
Animateur de l'Espace Jeunes	Interne	Proposer des activités culturelles et numériques auprès des jeunes	Non
Animateur des Espaces de Vie Sociale	Interne	Proposer des activités culturelles et numériques	Non
Etat	Externe	Mobiliser des moyens techniques et financiers pour contribuer au développement de la culture via le numérique	Non
CAF de la Corrèze	Externe	Proposer des politiques nationales liées à la jeunesse en lien avec la culture	Non
Région Nouvelle Aquitaine - Département de la Corrèze - Haute Corrèze Communauté	Externe	Mobiliser des moyens techniques et financiers pour contribuer au développement de la culture via le numérique	Non
Pays d'Art et d'Histoire (Pays Haute Corrèze Ventadour)	Externe	Attribuer le label à la ville pour ses actions liées à la mise en valeur du patrimoine	Non
Pôle Eco de Haute Corrèze Communauté	Externe	Mobiliser des moyens financiers pour contribuer au développement économique du territoire autour de la Grange	Non

Office de Commerce de Haute Corrèze	Externe	Participer et construire des animations commerciales autour de la Grange Bénédict	Non
Office de Tourisme de Haute Corrèze	Externe	Promouvoir les actions de la Grange et de Micro-Folies à l'échelle intercommunale	Non
Chambre d'Agriculture de la Corrèze	Externe	Participer et construire des animations agricoles autour du projet via le numérique	Non
CHU d'Ussel - IFSI - CHPE du Pays d'Eygurande	Externe	Organiser des activités culturelles et numériques en lien auprès de Micro-Folies pour les personnes malades	Non
IME - Fondations Pompidou et Jacques Chirac	Externe	Organiser des activités culturelles et numériques en lien auprès de Micro-Folies pour les personnes atteintes d'un handicap	Non
Médiathèque intercommunale	Externe	Accueillir et organiser des événements en lien avec Micro-Folies	Non
Associations culturelles et artistiques locales	Externe	Organiser des activités culturelles et artistiques auprès d'un large public	Non
Cinéma Le Carnot	Externe	Organiser des projections numériques	Non
Amis de l'Imprimerie du Musée d'Ussel	Externe	Réaliser un parcours autour des techniques d'imprimerie, d'une présentation d'œuvres en virtuel à un atelier pratique permettant de réaliser des œuvres	Non
Etablissements scolaires et extra-scolaires	Externe	Organiser des projets scolaires en lien avec Micro-Folies	Non

**Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes**

<b>Partie prenante</b>	<b>Retombées</b>
Etat	Soutenir l'investissement de projets de territoire par l'usage du numérique Contribuer à la redynamisation de la ville via la culture et le numérique à l'échelle nationale
CAF de la Corrèze	Déployer des politiques liées à la culture et au numérique
Région Nouvelle Aquitaine - Département de la Corrèze - Haute Corrèze Communauté	Soutenir des projets d'investissement en lien avec l'usage de numérique et l'accès à la culture Contribuer au développement économique et culturel du territoire à divers échelles
Pays d'Art et d'Histoire (Pays Haute Corrèze Ventadour)	Soutenir et labelliser des projets de territoire sur le développement local (culture, accès au numérique) Contribuer à la redynamisation de la ville via la culture et le numérique à l'échelle supra-locale
Pôle Eco de Haute Corrèze Communauté	Contribuer et participer au développement économique et culturel du territoire à l'échelle intercommunale
Office de Commerce de Haute Corrèze	Fédérer les commerçants autour du projet culturel et numérique, participer à la communication et à la promotion du commerce local autour de la Grange
Office de Tourisme de Haute Corrèze	Effectuer la promotion du tourisme à l'échelle intercommunale
Chambre d'Agriculture de la Corrèze	Fédérer les agricultures autour du projet, participer à la communication et à la promotion de l'agriculture local
CHU d'Ussel - IFSI - CHPE du Pays d'Eygurande	Accompagner et sensibiliser les personnes malades dans la mise en œuvre d'activités culturelles et numériques
IME - Fondations Pompidou et Jacques Chirac	Accompagner et sensibiliser les personnes atteintes d'un handicap dans la mise en œuvre d'activités culturelles et numériques
Médiathèque intercommunale	Accueillir, organiser et promouvoir des événements et des programmations dans la Grange Bénédict à l'échelle intercommunale
Associations culturelles et artistiques locales	Organiser des activités culturelles et susciter l'adhésion des usagers aux associations
Cinéma Le Carnot	Projeter des films, des documentaires via le numérique auprès d'un large public
Amis de l'Imprimerie du Musée d'Ussel	Promouvoir les actions de l'Imprimerie
Etablissements scolaires et extra-scolaires	Développer des programmes scolaires en partenariat avec les acteurs locaux

<b>Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)</b>			
Redynamisation du centre ville, valorisation du patrimoine ussellois			
Offre culturelle plus large et plus adaptée auprès des ussellois et des usagers			
Lien avec d'autres programmes ou contacts territoriaux			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (GANTT)			
Date de début de l'opération : 2021 Date de fin de l'opération : 2023			
Etapas du projet :			
2021 : Pré-étude de la réorganisation des lieux 2022 : Travaux sur les espaces sanitaires 2023 : Aménagement des salles d'expositions et des lieux de vie de l'artisanat temporaire			
Budget prévisionnel et plan de financement			
Un budget et un plan de financement prévisionnel du projet sont présentés ci-dessous.			
Le budget d'investissement pour le mandat est de 167 000 € HT soit 200 400 € TTC			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Charges prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Charges prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Travaux d'aménagement	167 000,00 €	Etat (D.E.T.R.)	66 800,00 €
		Etat (D.S.I.L.)	24 098,10 €
		Département de la Corrèze	26 001,90 €
		<b>CRTE</b>	<b>16 700,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>167 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>133 600,00 €</b>
		Subventions demandées	133 600,00 €
		En % du budget total	80,00%
		En euros	133 600,00 €
Evaluation			
<b>Indicateurs d'impact</b>		<b>Objectifs à atteindre</b>	
Fréquentation de la Grange Bénédit		Les objectifs quantitatifs seront précisés par voie d'avenant	
<b>Indicateurs de réalisation</b>		<b>Objectifs à atteindre</b>	
Nombre de visiteurs attendus et présents		Les objectifs quantitatifs seront précisés par voie d'avenant	
Nombre d'événements présents			
Enquêtes de satisfactions			
Plan de communication			
<b>Actions</b>		<b>Calendrier</b>	
Action Ussel		Lors de l'avancée du projet	
Publicité et affichage public		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Presse locale et médias locaux (La Montagne, Le Petit Corrèzien, France Bleu Limousin, Radio Vassivière, Télé Millevaches)		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Page Facebook de la Ville		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Site Internet de Haute Corrèze Communauté		Lors de l'avancée du projet	
Le Mag' de Haute Corrèze		Lors de l'avancée du projet	
Lettres d'informations		Lors de l'avancée du projet	
Panneau signalétique du projet		Lors de l'avancée du projet et son inauguration	
Vernissages		Lors de l'avancée du projet	

## FICHE PROJET EN MATURATION

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme*

**Nom du projet :** **Rénovation de la médiathèque**

Maître d'ouvrage (porteur du projet) : Haute-Corrèze Communauté

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:

Territoire actif		67%
Innovation, créativité et recherche	Oui	
Culture et identité collective	Oui	
Développement économique	Non	

Territoire préservé		0%
Biodiversité et services écosystémiques	Non	
Paysages et milieux naturels	Non	

Territoire responsable		33%
Infrastructures et réseaux	Non	
Urbanisme	Oui	
Mobilités	Non	

Territoire vivant		67%
Gouvernance, responsabilisation et engagement	Oui	
Education et renforcement des compétences, formation	Oui	
Santé et soins	Non	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui	
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui	
Sûreté et sécurité	Non	

Impacts sur les défis du projet de territoire		100%
Attractivité	Oui	
Préservation et amélioration de l'environnement	Oui	
Résilience	Oui	
Utilisation responsable des ressources	Oui	
Cohésion sociale	Oui	
Bien-être	Oui	

Niveau de priorité			
Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	Très forte

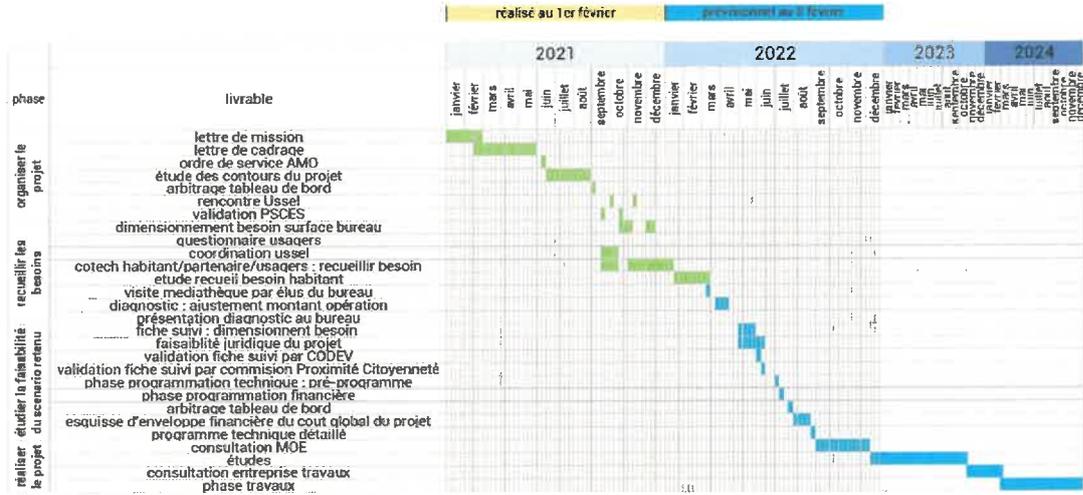
Statut du projet			
A valider	Validé	Engagé	

Equipe projet

Nom	Prénom	Rôle dans le projet
KUBASIK	Céline	Pilote
BEC	Vincent	Co-pilote
Comité de pilotage (pilote+ co-pilote + DGA + VP en charge de la culture, VP finances)		Garantir la cohérence global du projet et déterminer les grandes orientations du projet.
Comité de suivi (comité de pilotage + service HCC en fonction des thématiques abordées)		Apporter une expertise sur les différents champs transversaux du projet.
Comité technique : équipe du pôle lecture publique + partenaires identifiés en fonction des thématiques		Apporter l'expertise métier
Agents communaux des bibliothèque du territoire		Expertise + animation réseau
Service culturel (Ussel / Meymac / Bort)		Compétence partagée
Bibliothèque départementale		Animation réseau
Membre élus commission "proximité/citoyenneté"		Démarche participative et co-construction du projet
Usagers		Démarche participative = inscrits et fréquentants
Entité financeur		Garant politique culturelle

Description générale et origines du projet			
<p>La médiathèque a pris une place importante au sein du territoire au fil des années. Depuis sa création en 2001, à la prise de compétence par les communautés de communes en 2017, suite à la fusion, cet équipement de rayonnement communautaire permet de faire vivre la lecture publique à l'échelle d'un territoire. Cette compétence, inscrite dans les statuts de Haute Corrèze Communauté, est pleinement assumé par les élus et font de la lecture publique un axe de la culture.</p> <p>Ce lieu étonnant et surprenant, où toutes les générations et classes sociales se rendent, démocratise l'accès à la culture. Véritable lieu de vie et de ressources, il permet aux habitants de se former, s'informer et d'accéder au loisir et à la culture par la multiplicité des usages qu'il permet : emprunter des documents, consulter la presse ou les ressources sur place, venir travailler et étudier, participer à des animations culturelles (lectures d'histoire, jeux de société, spectacles de conte, atelier d'écriture...) se détendre, se retrouver en famille ou entre amis... C'est un lieu protéiforme aux carrefours des politiques sociales, culturelles et éducatives.</p> <p>La médiathèque intercommunale de Haute-Corrèze est constituée de 2 sites, le plus important étant situé sur la commune d'Ussel, l'autre, plus petit, se trouve au cœur de la cité historique de Meymac. Ce dernier a été construit en 2015.</p> <p>Avec un rayonnement sur l'ensemble du territoire, il s'agit de l'un des services, avec 3 000 abonnés et plus de 15 000 visites par an, qui accueille le plus de public sur le territoire et à l'échelle de la communauté de communes, derrière le service « co-éducation parentalité ». Il représente ainsi un ancrage fort chez les habitants.</p> <p>Le projet de restructuration du site Usselois est né de la dégradation du bâti liée à des problématiques structurelles d'ampleur : en effet, les nombreuses infiltrations et fuites d'eau ont détériorées de multiples surfaces et mettent en péril les collections. Elles impactent aussi sur la qualité du service rendu aux usagers et de l'image de l'entretien et de l'utilisation des deniers publics. Les travaux sont une nécessité pour agir sur les conditions d'accueil du public et sur les conditions de travail des agents.</p> <p>Par ailleurs, ce besoin est à mettre en perspectives avec l'évolution des missions des bibliothèques et des pratiques des habitants. Place du numérique, développement de la notion de 3<sup>ème</sup> lieu, nécessité de mutualiser avec les partenaires locaux, accessibilité des services, tant d'idées qui obligent à repenser les missions de lecture public et leur traduction en services et espaces.</p>			
<p>Lancé officiellement en octobre 2020, le projet de restructuration a été validé par les élus pour un montant prévisionnel estimé à 4,8 millions d'euros dans une volonté d'étudier les scénarii propices à une restructuration qui dépasse la simple rénovation. Il a ensuite débuté par une phase de recueil des besoins : ainsi, différents outils ont été mis en place pour sonder les attentes des habitants, des élus et des partenaires.</p> <p>Une enquête habitant a été largement diffusée, dont les conclusions sont en cours de rédaction. 246 personnes y ont répondu, exprimant ainsi leurs attentes en termes de services et d'espaces dans le cadre du futur lieu. Une synthèse des résultats sera communiqué aux habitants au sein de la médiathèque, en parallèle à la mise en place d'un « mur d'expression », à la fois outil de recueil et de communication sur le projet, qui permettra aux personnes qui fréquentent la médiathèque d'apporter ses idées concernant leur « médiathèque idéale ».</p> <p>Une commission thématique de la Direction Proximité et Citoyenneté a eu lieu à la médiathèque en novembre 2020 à Ussel et a rassemblé 30 participants autour d'ateliers créatifs permettant de coconstruire la médiathèque de demain.</p> <p>Dès janvier, l'équipe du pôle lecture publique a mené l'animation de comités techniques invitant partenaires et habitants à devenir partie prenante de la réflexion sur les thématiques suivantes : accueil, animation culturelle, communication et numérique.</p> <p>Enfin, la visite de médiathèques inspirantes (les jardins de la Culture à Riom, la médiathèque intercommunale de Tulle, médiathèque de Lezoux) invite l'équipe à découvrir des services innovants.</p> <p>Début mars, une séance de co-développement menée avec les directeurs et chefs de service de l'intercommunalité a permis d'évoquer tous les besoins récoltés et d'en proposer une priorisation en lien avec le projet de territoire. L'accompagnement par un AMO a pour objectif de dessiner des scénarii chiffrés qui tiendront compte de l'étude de leur faisabilité pour permettre la rédaction du cahier des charges du programme des travaux à venir.</p>			
Objectif(s)			
Agir sur le bâti dégradé pour offrir des espaces en lien avec les nouvelles missions des bibliothèques et les pratiques culturelles des habitants			
Offrir un lieu éco-construit et respectueux de l'environnement			
Traduire la dynamique du projet de territoire et en faire le relais auprès des habitants			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maitre d'ouvrage		Non	
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Direction proximité citoyenneté	Interne	Expertise métier et validation stratégique	Oui
Service technique	Interne	Expertise métier	Oui
Service juridique	Interne	Expertise métier	Oui
Service finances	Interne	Expertise métier	Oui
DRAC	Externe	Soutien financier et expertise projet	Non
BDP	Externe	Accompagnement sur le projet	Non
Communes HCC concernées	Externe	Informations à donner sur le projet	Non
Partenaires culturels (médiathèques, associations...)	Externe	Projet de mutualisation des actions	Non
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
HCC	Développer les publics de la Médiathèque Intercommunale / Agir sur les conditions de travail des agents		
Usagers	Bénéficier d'une offre de lecture publique qualitative et accessible		
Communes du territoire	Maintien des services publics dans un territoire rurale où il n'est pas omis des départs de service à la population comme le trésor public ou la sous-préfecture		
Partenaires culturels	Mutualisation des compétences et travail partenarial renforcé		
Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)			
Revitalisation du centre-ville d'Ussel			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Contrat de territoire régional 2022/2028			
Contrat de cohésion des territoires avec le Département 19			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	

Calendrier prévisionnel (GANTT)



Budget prévisionnel et plan de financement

Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.

Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.

Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.

FUNCTIONNEMENT

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Charges à caractère général 2022	110 844,47 €	Redevance 2022	3 500,00 €
Frais de personnel 2022	376 439,84 €		
Charges à caractère général 2023	116 387,00 €	Redevance 2023	3 500,00 €
Frais de personnel 2023	378 322,00 €		
Charges à caractère général 2024	122 206,00 €	Redevance 2024	3 500,00 €
Frais de personnel 2024	380 214,00 €		
Charges à caractère général 2025	128 316,00 €	Redevance 2025	3 500,00 €
Frais de personnel 2025	382 115,00 €		
Charges à caractère général 2026	134 732,00 €	Redevance 2026	3 500,00 €
Frais de personnel 2026	384 025,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 513 601,31 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 500,00 €</b>
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	

INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Acquisition de terrains	12 500,00 €	Etat - CRTE	500 000,00 €
Frais notariés	2 083,00 €	Etat (DSIL)	316 632,00 €
Frais d'étude(s)	210 000,00 €	Région	486 643,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	41 667,00 €	Département	75 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	380 000,00 €	Europe	312 925,00 €
Mission coordination Sécurité & Protection de la Santé	12 500,00 €	Etat (DGD)	385 200,00 €
Mission Ordonnancement Pilotage Chantier	12 500,00 €		
Mission de contrôle technique	12 500,00 €		
Travaux	1 880 000,00 €		
Assurance Dommages-ouvrage	28 000,00 €		
Publicité Marché public	3 750,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 595 500,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 076 400,00 €</b>
		Subventions demandées	2 076 400,00 €
		En % du budget total	80,00%
		En euros	2 076 400,00 €
<b>Evaluation</b>			
<b>Indicateurs d'impact</b>		<b>Objectifs à atteindre</b>	
nombre de services à la population proposés (hors lecture publique)		3	
augmenter le nombre d'abonnés		5%	
avoir un accès à la lecture publique sur tout le territoire		Moins de 20 minutes	
réduire les dépenses de fonction liée aux interventions de toiture		15000 euros	
consommation d'Energie		Moins 40 % d'ici de 2030	
<b>Indicateurs de réalisation</b>		<b>Objectifs à atteindre</b>	
Respect de l'enveloppe budgétaire			
Délais de réalisation des travaux			
Taux de fréquentation			
<b>Plan de communication</b>			
<b>Actions</b>		<b>Calendrier</b>	
Définition d'un plan de communication		2023	
Communiquer aux partenaires, aux habitants, aux élus avant, pendant et après (visite chantier, panneaux publicitaires...)		2023/2025	
Création de nouveaux outils de présentation des services de la médiathèque		2025	

## FICHE PROJET EN MATURATION

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme*

<b>Nom du projet :</b>	<b>Aménagement Voie Verte Ussel - La Courtine</b>			
<b>Maître d'ouvrage (porteur du projet)</b>				
Haute-Corrèze Communauté				
<b>Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire :</b>				
<b>Territoire actif</b>				
Innovation, créativité et recherche	Non	<b>67%</b>		
Culture et identité collective	Oui			
Développement économique	Oui			
<b>Territoire préservé</b>				
Biodiversité et services écosystémiques	Non	<b>50%</b>		
Paysages et milieux naturels	Oui			
<b>Territoire responsable</b>				
Infrastructures et réseaux	Oui	<b>100%</b>		
Urbanisme	Oui			
Mobilités	Oui			
<b>Territoire vivant</b>				
Gouvernance, responsabilisation et engagement	Non	<b>83%</b>		
Education et renforcement des compétences, formation	Oui			
Santé et soins	Oui			
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité	Oui			
Cadre de vie et environnement professionnel	Oui			
Sûreté et sécurité	Oui			
<b>Impacts sur les défis du projet de territoire</b>				
Attractivité	Oui	<b>83%</b>		
Préservation et amélioration de l'environnement	Non			
Résilience	Oui			
Utilisation responsable des ressources	Oui			
Cohésion sociale	Oui			
Bien-être	Oui			
<b>Niveau de priorité</b>				
Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	Très forte	
<b>Statut du projet</b>				
A valider	Validé	Engagé		
<b>Equipe projet</b>				
<b>Comité de pilotage</b> : se réunit sur trois temps (lancement - point d'étape à mi-réalisation-réception). Les membres sont informés des travaux du Cotech.				
<b>Comité technique</b> (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'aux réunions de rendu partiel d'étude et de chantier.				
<b>Entité</b>	<b>Qui</b>	<b>A quel titre</b>		
HCC - Pôle sports Nature	Gilbert Salat	Chef de projet sports nature		
HCC - Personne référente	Michel Pesteil	Vice-président en charge des sports loisirs		
HCC - bureau	Vice-Présidents	Compétences finances, mobilité, patrimoine, santé, infrastructures communautaires, économie touristique, santé		
HCC - Chef de Services loisirs, santé et solidarité	Vincent Bec	Autorité du chef de projet		
HCC - Assistant chef de projet	Guillaume Bellessort	Chef de service technique		
Collectif des intercommunalités concernées	A désigner	Continuité d'aménagement du projet		

**Personnes ressources** : sont consultées autant que nécessaires + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu).

Entité	Qui	A quel titre
HCC - chef de projet patrimoine	Marion Barreau	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu
Conseil Départemental de la Corrèze et de la Creuse	A désigner	Traversée de routes
HCC Direction communication	Sandrine Di Fruscia	Communication autour du projet
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés
HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement
HCC -Direction Qualité, Prospective et Evaluation	Cindy Prieto	Evaluation des politiques publiques
Conseil en stratégie	M. Philippe Marcou	Responsable ANCT de la Corrèze

**Personnes à informer** : sont tenues informées des travaux des copil (envoi des compte-rendu).

Entité	Qui	A quel titre	
HCC - Direction Proximité et citoyenneté	Mathilde Roux	Autorité du chef de projet Intervient à la demande du chef de service	Destinataire de l'ensemble des comptes-rendus du projet
SNCF Réseau	M. Marc Lerouge / Mme Valérie Bec	Propriétaire de l'assise de la voie si pas d'acquisition	A titre de bonne relation avec le propriétaire
Préfecture Creuse	Mme Alice Mallick	Sous-préfète	coordination des intercommunalités + sollicité sur des points de blocage ou stratégique
Sous-Préfecture Ussel	M. Yan Le Brun	Sous-préfet	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique

#### Description générale et origines du projet

**Définition**: les voies vertes sont des voies réservées à la circulation non motorisée, destinées aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite. Elles sont souvent aménagées sur d'anciennes voies ferrées. Ces voies sont parfaites pour une excursion à vélo en famille, avec des enfants.

**Le potentiel HCC** : les premières réflexions, concrétisées notamment dès la fin des années 90 par une étude sur la portion Ussel-La Courtine, n'ont pas abouti pour les hypothèses suivantes : problème de coût, une étude pas assez aboutie et des opposants au déferrement des voies ferrées, un point de départ pas localisé sur la ville centre.

4 anciennes lignes ont été identifiées comme potentiellement exploitables à l'échelle de la Haute-Corrèze :

- ligne Ussel-La Courtine-Felletin ;
- secteur de Merlines avec un axe sud en direction de Bort le long du Chavanon et un axe nord Merlines-Montluçon ;
- ligne Bort-Ydes-Mauriac ;
- ancienne voie du Tacot (remontée lors de la réunion HCC- St-Hilaire-St-Pantaléon).

Le projet sur Ussel-La Courtine (avec à moyen terme une extension sur Felletin ) et Merlines-Montluçon font à ce stade l'objet d'une réflexion commune qui devra phaser dans le temps l'aménagement en fonction notamment des capacités financières de la collectivité. Elles sont fermées à la circulation et la collectivité a engagé une procédure de demande de déclassement qui une fois aboutie devrait donner lieu à une convention de délégation de gestion entre SNCF Réseau et la collectivité.

L'aménagement de la ligne Bort-Ydes-Mauriac sur la partie corrézienne de la ligne devrait être achevée en 2023. L'ancienne voie du Tacot est un projet plus complexe car l'assise de la voie n'existe plus en tant que tel. Les archives de l'ancien syndicat sont en cours de récupération. L'ancien viaduc des Rochers Noirs en lien avec le projet soursacois de valorisation du matériel est à prendre en compte également.

**La ligne Ussel-La Courtine Felletin** est une véritable colonne vertébrale de la collectivité. D'une longueur de 46 km, elle est répartie entre Haute Corrèze Communauté (35 km) et Creuse Grand Sud (11 km). Trois villes aux portes du projet: Ussel (10 000 habitants) et Felletin (1 600 habitants) et La Courtine (800 habitants + camp militaire) feront de cet équipement un projet de proximité. La découverte des deux hautes vallées de la Creuse et de la Diège donnera un sens patrimonial à ce projet. Ce dernier apparaît comme complémentaire au projet économique et culturel en cours autour des gares de Felletin et de la Courtine. Enfin, il permettra la création de trois points de service potentiels autour des trois gares de Felletin, la Courtine et Ussel.

**La ligne Merlines-Montluçon** a une dimension plus touristique notamment sur le secteur haut-corrézien. D'une longueur de 100 km, elle est répartie entre Haute Corrèze Communauté (13 km) et 4 autres intercommunalités, reliant ainsi 4 départements (Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme et Allier) et donc deux régions. Elle compte une ville porte du projet avec Montluçon (35 000 habitants) et deux points forts touristiques: Evaux-les-Bains et Merlines (zone d'activité touristique communautaire avec villages vacances). Ce territoire très rural est maillé de bourgs centres structurants qui bénéficieront de retombées économiques de cette longue voie touristique, qui raccorde les voies vertes que sont « La Loire à Vélo » et « la Dordogne à Vélo » (en projet pour cette dernière). La voie relie également deux autoroutes : les A75 et A89.

#### Objectif(s)

Le but du projet est de créer une voie sécurisée utilisable par différents utilisateurs (piéton, cycliste, personnes à mobilité réduite) dans un but de pratique sportive sécurisée, de découverte du patrimoine (Parcs Naturels de Millevaches en Limousin et des Volcans d'Auvergne) et de déplacement domicile-travail.

#### Validation des objectifs

Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage

Oui

#### Les parties prenantes et partenaires

Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
Pôle Sports Nature	Interne	pilotage du projet	Oui
Service des bâtiments	Interne	AMO	Oui
Service juridique	Interne	AMO	Oui
Intercommunalités concernées	Externe	coordination aménagement itinéraire	Non
SNCF Réseau	Externe	convention de gestion	Oui
Communes concernées	Externe	coordination point de départ + traversée de routes	Non
Etat	Externe	appui technique et financier	Oui
Conseils Régionaux	Externe	coordination schéma régionaux + financement	Oui
Conseils Départementaux	Externe	coordination traversée route + financement	Oui

#### Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes

Partie prenante	Retombées
Communautés de Communes concernées	Développer un axe permettant une itinérance cyclable sur une distance significative Mutualiser pour assurer des économies d'échelle
SNCF Réseau	Valoriser une assise de voie
Conseil Régional	Compléter le maillage du schéma régional des voies vertes
Communes concernées	Revitaliser les quartiers de points d'étape et notamment les quartiers de la gare
Conseils Départementaux de la Corrèze et de la Creuse	Sécuriser les intersections de voie avec les routes dont ils sont propriétaires

Haute-Corrèze Communauté	<p>Au regard des objectifs du développement durable, les retombées attendues du projet sur un champ plus large sont de différents ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>attractivité du territoire : développer le potentiel économique et patrimonial du territoire - intérêt général des citoyens et des investisseurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* redonner de l'ambition à cet axe dans l'esprit d'un projet de développement sur des approches économique, touristique, patrimoniale, ethnographique, sportive et non d'une simple fermeture de voie ;</li> <li>* compléter l'offre touristique de proximité (en lien notamment avec la présence du village-vacances du Pays d'Eygurande) ;</li> <li>* bénéficier des retombées d'une clientèle en itinérance cyclable ;</li> <li>* favoriser une découverte patrimoniale originale sur le secteur des parcs naturels de Millevaches en Limousin et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>niveau de quotation : élevé au regard des retours d'expérience sur les voies vertes au niveau nationale</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>préservation et amélioration de l'environnement : réduction de la pollution :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* proposer une alternative au déplacement automobile (dans le cadre de la prise de compétence communautaire « mobilité ») ;</li> </ul> </li> </ul> <p><i>niveau de quotation: mineur au vu des dessertes des axes sur les bassins de vie d'Ussel et de Merlines et de la culture "automobile" du territoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>cohésion sociale: accessibilité équitable aux services, proximité, dialogue non limité par les frontières administratives :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* structurer un projet à une échelle intercommunautaire pour amplifier les retombées des clientèles fréquentant la voie verte et à une échelle plus large développer une itinérance cyclable de près de 100 km ;</li> </ul> </li> </ul> <p><i>niveau de quotation: modéré au regard de la longueur du tracé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>bien-être : amélioration du cadre de vie :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* développer une offre sportive accessible à tous en lien avec le contrat local de santé et la proximité des EPAHD, ESAT, camp militaire de La Courtine, et établissements scolaires.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>niveau de quotation: élevé au regard notamment de la proximité immédiate de la ville centre d'Ussel (10 000 habitants)</i></p>

<b>Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)</b>			
apporter une fréquentation au centre-ville et au quartier de la gare			
compter un équipement sportif supplémentaire			
réduire la circulation automobile en centre-ville			
<b>Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux</b>			
contrat de territoire régional 2022-2028			
contrats départementaux			
<b>Gestion des risques</b>			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
<b>Calendrier prévisionnel (GANTT)</b>			
2022-2023: préparation de la convention d'occupation temporaire avec SNCF Réseau			
2024: étude d'opportunité permettant notamment de planifier un scénario d'aménagement			
2025 - 2030: études techniques et aménagement			
<b>Budget prévisionnel et plan de financement</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Charges prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Entretien des bords de voies	30 000,00 €		- €
<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	- €
		En % du budget total	- €
		En euros	- €
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Charges prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Etude technique de faisabilité globale du projet	3 300 000,00 €	Etat - CRTE	650 000,00 €
		Départements 19 et 23	650 000,00 €
		Europe - FEADER	660 000,00 €
		Région NA	680 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 300 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 640 000,00 €</b>
		Subventions demandées	2 640 000,00 €
		En % du budget total	80%
		En euros	2 640 000,00 €
<b>Evaluation</b>			
<b>Indicateurs d'impact</b>		<b>Objectifs à atteindre</b>	
fréquentation		20 000 passages/an sur secteur Ussel - 10 000 passages/an sur secteur Merlines	
<b>Indicateurs de réalisation</b>		<b>Objectifs à atteindre</b>	
kilométrage de voie aménagé		48 km	
<b>Plan de communication</b>			
<b>Actions</b>		<b>Calendrier</b>	
A définir			

## FICHE PROJET EN MATURATION

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme*

<b>Nom du projet :</b>	<b>Aménagement des extérieurs de la micro-crèche à Sornac</b>		
Maître d'ouvrage (porteur du projet): Haute-Corrèze Communauté			
Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique du projet de territoire:			
<b>Territoire actif</b>			
Innovation, créativité et recherche		Oui	<b>67%</b>
Culture et identité collective		Non	
Développement économique		Oui	
<b>Territoire préservé</b>			
Biodiversité et services écosystémiques		Oui	<b>100%</b>
Paysages et milieux naturels		Oui	
<b>Territoire responsable</b>			
Infrastructures et réseaux		Oui	<b>67%</b>
Urbanisme		Oui	
Mobilités		Non	
<b>Territoire vivant</b>			
Gouvernance, responsabilisation et engagement		Oui	<b>83%</b>
Education et renforcement des compétences, formation		Oui	
Santé et soins		Non	
Vivre-ensemble, interdépendance et solidarité		Oui	
Cadre de vie et environnement professionnel		Oui	
Sûreté et sécurité		Oui	
<b>Impacts sur les défis du projet de territoire</b>			
Attractivité		Oui	<b>100%</b>
Préservation et amélioration de l'environnement		Oui	
Résilience		Oui	
Utilisation responsable des ressources		Oui	
Cohésion sociale		Oui	
Bien-être		Oui	
<b>Niveau de priorité</b>			
Très faible/ Faible	Moyenne	Forte	<b>Très forte</b>
<b>Statut du projet</b>			
<b>A valider</b>	Validé	Engagé	
<b>Equipe projet</b>			
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Rôle dans le projet</b>	
MALLET	Aurore	service finances	
CAILLET-BLANZAT	Marie-Hélène	pilote du projet	
MORIN	Kevin	copilote du projet	
BELLESSERT	Guillaume	réfèrent technique	
TROMEUR	Angélique	service marchés publics	
GUITARD	Jean-Pierre	vice-Président	
GIBOURET-LAMBERT	Aurélie	vice-Présidente élue référente	
BIAUD	Marie	direction communication	
ROUX	Mathilde	directrice générale adjointe	
A définir		architecte	
VESVRE	Aurélie	référente économie circulaire	
<b>Description générale et origines du projet</b>			
Construction d'une micro-crèche de 170 m2 pour l'accueil de 12 enfants et 6 agents.			
Coût des travaux à définir avec aménagement extérieurs comprenant : jeux, revêtement sols, aménagement paysagé, éclairage, parking, jardin pédagogique, zone repas extérieur, équipement récupération d'eau, ...			

Objectif(s)			
offrir une aire de jeu adaptée et sécurisée			
avoir une zone ombragée/prévention chaleur			
avoir une zone de stationnement sécurisé			
sensibiliser les enfants sur l'environnement			
limiter notre impact environnemental			
améliorer les conditions de travail des agents			
sécuriser les zones via un éclairage adapté			
Validation des objectifs			
Les objectifs du projet ont été validés par l'exécutif du maître d'ouvrage		Non	
Les parties prenantes et partenaires			
Partenaires ou parties prenantes	Interne/Externe	Engagement attendu	Acquis
état	Externe	financier	Non
département	Externe	financier	Non
CAF/MSA/PMI	Externe	financier / réglementaire	Oui
collectivité	Interne	portage du projet	Oui
mairie de SORNAC	Externe	accompagnant du projet	Oui
Retombées attendues (conséquences, impacts) du projet par les parties prenantes			
Partie prenante	Retombées		
état	financières		
département	financières		
CAF/MSA/PMI	respect de la réglementation		
mairie de Sornac	attractivité / image dynamique		
collectivité	attractivité / image dynamique		
<b>Retombées pour le pôle structurant (ville centre, pôle d'équilibre, pôle structurant...)</b>			
Dynamisation du territoire			
Lien avec d'autres programmes ou contrats territoriaux			
Construction de la micro-crèche			
Contrat de cohésion du territoire du Département 19			
Gestion des risques			
L'étude des risques du projet est réalisée		Non	
Calendrier prévisionnel (GANTT)			
Mi-Avril 2022 : choix de l'architecte Mi-mai 2022 : lancement du projet Juillet 2022 : début des travaux Printemps 2023 : aménagement des extérieurs			
Budget prévisionnel et plan de financement			
<i>Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.</i> <i>Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.</i> <i>Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.</i>			
FONCTIONNEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	

INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
aire de jeu	chiffrage non exprimé à ce jour	Etat	
clôture	chiffrage non exprimé à ce jour	CAF	
parking	chiffrage non exprimé à ce jour	Département 19	
revêtement sol extérieur	chiffrage non exprimé à ce jour		
éclairage	chiffrage non exprimé à ce jour		
jardin	chiffrage non exprimé à ce jour		
aménagement paysagé	chiffrage non exprimé à ce jour		
<b>TOTAL</b>	- €	<b>TOTAL</b>	- €
		Subventions demandées	
		En % du budget total	
		En euros	
Evaluation			
Indicateurs d'impact		Objectifs à atteindre	
amélioration de la qualité de travail des agents			
offrir un espace sécurisé aux enfants			
attractivité			
qualité d'accueil			
qualité de vie des habitants			
Indicateurs de réalisation		Objectifs à atteindre	
délais de réalisation respectés			
questionnaire de satisfaction			
Plan de communication			
Actions		Calendrier	
panneau des financeurs		printemps 2023	
réseaux sociaux		printemps 2023	
site internet		printemps 2023	



## Programmation DETR RT 2021

Bénéficiaires (Commune ou EPCI)	Intitulé du projet	Coût total du projet (HT)	Plafond de 350 000 €	Taux de subvention	Montant subvention
<b>Aix</b>	Changement de la chaudière du bâtiment école-mairie	37 692,92 €	37 692,92 €	30,00 %	11 307,88 €
<b>Bellechassagne</b>	Réhabilitation de l'annexe de la mairie	43 225,21 €	43 225,21 €	30,00 %	12 967,56 €
<b>Chirac-Bellevue</b>	Rénovation et mise aux normes de la maison des assistantes maternelles	10 792,71 €	10 792,71 €	30,00 %	3 237,81 €
<b>Combressol</b>	Rénovation énergétique des bâtiments publics / travaux de chauffage et isolation des combles	105 186,00 €	105 186,00 €	30,00 %	31 555,80 €
<b>Eygurande</b>	Rénovation Énergétique de l'ancienne Poste perception pour création d'une MAM	222 180,00 €	222 180,00 €	30,00 %	66 654,00 €
<b>Feyt</b>	Amélioration énergétique du bâtiment communal (menuiseries extérieures)	12 496,00 €	12 496,00 €	30,00 %	3 748,80 €
<b>La Courtine</b>	Remplacement de la chaudière de l'école maternelle	16 509,02 €	16 509,02 €	70,00 %	11 556,31 €
<b>Laroche-Près-Feyt</b>	Rénovation énergétique de la mairie et de la salle polyvalente	12 440,20 €	12 440,20 €	30,00 %	3 732,06 €

<b>Latronche</b>	Rénovation énergétique de la mairie et de la salle des fêtes	25 270,00 €	25 270,00 €	30,00 %	7 581,00 €
<b>Maussac</b>	Changement de la chaudière de l'école	40 000,00 €	40 000,00 €	30,00 %	12 000,00 €
<b>Maussac</b>	Changement du système de chauffage du secrétariat et de la salle du conseil municipal	20 000,00 €	20 000,00 €	30,00 %	6 000,00 €
<b>Maussac</b>	Abaissement du plafond et changement du chauffage de la salle des fêtes	40 000,00 €	40 000,00 €	30,00 %	12 000,00 €
<b>Merlines</b>	Rénovation de la bibliothèque	100 000,00 €	100 000,00 €	30,00 %	30 000,00 €
<b>Monestier-Merlines</b>	Réhabilitation et extension de la salle polyvalente	331 000,00 €	331 000,00 €	30,00 %	99 300,00 €
<b>Poussange</b>	Création d'un logement dans une ancienne salle de classe	64 371,66 €	64 371,66 €	35,00 %	22 530,08 €
<b>Saint-Etienne-Aux-Clos</b>	Remplacement de la ventilation et du système de chauffage de la salle polyvalente)	24 918,11 €	24 918,11 €	30,00 %	7 475,43 €
<b>Saint-Etienne-Aux-Clos</b>	Changement des portes et fenêtres en menuiseries PVC (Salle de réunion)	12 180,00 €	12 180,00 €	30,00 %	3 654,00 €
<b>Saint-Merd-Les-Oussines</b>	Rénovation des menuiseries et isolation de la salle polyvalente	18 523,64 €	18 523,64 €	30,00 %	5 557,09 €
<b>Sainte-Marie-Lapanouze</b>	Rénovation de la salle polyvalente	26 262,00 €	26 262,00 €	30,00 %	7 878,60 €

<b>Soursac</b>	Réaménagement de la mairie	122 400,00 €	122 400,00 €	30,00 %	36 720,00 €
<b>Ussel</b>	Restructuration du gymnase de l'école Jean JAURES	208 333,33 €	208 333,33 €	30,00 %	62 500,00 €
<b>Ussel</b>	Changement de la chaudière du bâtiment Lombarteix	16 666,67 €	16 666,67 €	30,00 %	5 000,00 €
<b>Ussel</b>	Reprise des sols des réserves, travaux de chauffage à l'hôtel Bonnot et éclairage de la salle d'exposition	25 000,00 €	25 000,00 €	30,00 %	7 500,00 €
<b>Ussel</b>	Changement de la chaudière du commissariat	15 000,00 €	15 000,00 €	30,00 %	4 500,00 €
<b>Ussel</b>	Regroupement des écoles maternelles avec extension du nombre de places à l'ACM Les Génêts et à la Maison de l'Enfance (MDE) : partie performance énergétique	400 000,00 €	350 000,00 €	30,00 %	105 000,00 €
<b>Total DETR RT</b>		<b>1 950 447,47 €</b>			<b>579 956,43 €</b>



## Programmation DSIL RT 2021

Bénéficiaires (Commune ou EPCI)	Intitulé du projet	Coût total du projet (HT)	Montant éligible au plan de relance	Taux de subvention	Montant subvention
Aix	Isolation thermique de deux logements et d'une bibliothèque scolaire	12 384,00 €	12 384,00 €	30,00 %	3 715,20 €
Bort-les-Orgues	Isolation de l'école Jean Jaurès	250 000,00 €	250 000,00	30,00 %	75 000,00 €
Chaveroche	Rénovation avec amélioration de la performance énergétique des logements communaux	68 561,70 €	68 561,70 €	30,00 %	20 568,51 €
Chirac-Bellevue	Rénovation énergétique de la maison communale du PUY CHAUD I	15 142,00 €	15 142,00	30,00 %	4 542,60 €
Combressol	Rénovation énergétique des bâtiments communaux (Mairie-Ecole- Salle des Fêtes)	48 000,00 €	48 000,00 €	30,00 %	14 400,00 €
Millevaches	Réhabilitation d'un gîte à vocation saisonnière	113 712,00 €	113 712,00 €	30,00 %	34 113,60 €
Neuvic	Réhabilitation énergétique du patrimoine locatif communal tranche n°1	450 000,00 €	450 000,00	30,00 %	105 000,00 €
Saint-Merd-Les Oussines	Rénovation des menuiseries et isolation de la mairie et du logement	18 056,00 €	18 056,00	30,00 %	5 416,80 €
Saint-Victour	Rénovation énergétique de 4 appartements	17 846,00 €	17 846,00 €	30,00 %	5 353,80 €
Sérandon	Réhabilitation de la mairie (Réhabilitation thermique du bâtiment accueillant la mairie ainsi qu'une salle des associations et des logements comprenant des travaux d'isolation et de remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés de bois...)	385 560,00 €	350 000,00 €	30,00 %	105 000,00 €
Valiergues	Mis en place d'une pompe à chaleur (Maison LECUELE)	11 335,00 €	11 335,00 €	30,00 %	3 400,50 €
Valiergues	Changement des portes et fenêtres en menuiseries PVC (Ancien gîte rural)	3 170,00 €	3 170,00 €	30,00 %	951,00 €
<b>Total DSIL RT</b>		<b>1 393 766,70 €</b>			<b>377 462,01 €</b>



## Programmation DSIL 2021

Collectivités	Libellé Opération	Montant dépenses subventionnables HT	Montant de la subvention	Taux de subvention	Type DSIL
Chirac Bellevue	Rénovation de la maison KALHERT1	44 000,00 €	13 200,00 €	30,00%	DSIL EXCEPT
Feniers	Réhabilitation d'une maison paysanne en maison des associations	225 672,63 €	90 269,00 €	40,00%	DSIL
Saint-Hilaire-Luc	Rénovation énergétique de l'auberge de la Marguerite	7 150,00 €	1 708,73 €	23,90%	DSIL EXCEPT
Saint-Oradoux-de-Chirouze	Acquisition et réhabilitation de l'ancien restaurant	535 500,00 €	267 750,00 €	50,00%	DSIL
Ussel	Reprise des sols des réserves , travaux de chauffage à l'Hôtel Bonnot de Bay et éclairage de la salle d'exposition	25 000,00 €	10 000,00 €	40,00%	DSIL EXCEPT
Bugeat	Aménagement place de la république	45 215,48 €	18 086,19 €	40,00%	DSIL EXCEPT
Ussel	Aménagement des abords de la piscine	349 795,20 €	97 592,60 €	27,90%	DSIL GPI
<b>Total DSIL</b>		<b>1 232 333,31 €</b>	<b>498 606,52 €</b>		

